

## **COMPTE RENDU RÉUNION IRP du 9 DÉCEMBRE**

### **Quechua ou Patagonia**

Nous avons été interpellés sur le besoin de disposer de vêtements de travail adaptés aux tournages par grand froid (comme la PAE de janvier à Prémanon) Nous pensions, et la Direction aussi visiblement, que la dotation de l'entreprise se limitait à une doudoune publicitaire. Et bien non ! Il existe un budget qui permet à France 3 de nous fournir chaussures, pantalons, gants et bonnets pour celles et ceux qui travaillent à l'extérieur (180 euros par personne tous les deux ans). Mais attention, c'est l'entreprise qui achète et qui distribue ces vêtements et qui doit donc recenser les besoins, les tailles etc. Nous espérons que ces vêtements seront disponibles pour la PAE de janvier dans le Haut-Jura.

### **Télétravail et Télémontage**

Comme vous le savez, le télétravail redevient la règle et le présentiel l'exception pour les services administratifs et les fonctions support à Besançon. Les monteurs sont aussi concernés. Pendant un mois, le montage des 18h30, de Studio 3 et de certains reportages de BEX se fera en télétravail sur la base du volontariat uniquement.

### **A l'antenne et en direct**

L'émission « Dimanche en politique » revient le dimanche en direct à partir de janvier. Nous avons demandé à plusieurs reprises que cette émission soit toujours en direct pour une plus grande cohérence éditoriale, en vain. La Direction reprogramme le direct car les élections approchent.

Outre les traditionnels JT communs de fin d'année qui sont loin de faire l'unanimité, la Franche-Comté pilotera les JT du 22 et 23 janvier car le studio de Dijon est en travaux (changement de l'éclairage du plateau).

### **Loin, si loin**

Nous avons demandé une nouvelle fois à la Direction de ne plus planifier des personnels de Besançon à l'autre bout de la Bourgogne pour des tournages de 18h30 ou autre. C'est rare, mais cela arrive encore.

### **Téléphone pro**

Des téléphones pro sont désormais disponibles pour tous les salariés de la station, mais c'est à vous d'en faire la demande auprès de votre chef de

service. La dotation, contrairement à la fameuse doudoune, n'est pas automatique.

Prochaine réunion début janvier, en attendant nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

Vos représentants.

E.Debief, L.Ducrozet, K.Monnin, A.Sillans